S.P.R.B.
BRUXELLES DÉVELOPPEMENT URBAIN
Direction des Monuments et des Sites
Monsieur Thiery WAUTERS,
Directeur
C.C.N. – Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 – BRUXELLES

V/réf.: visite du 10/09/2014 Bruxelles, le

Annexe: /

Monsieur le Directeur,

N/réf.: AVL/AH/Ande-1.2/s.558

Objet : ANDERLECHT. Place de la Vaillance. Collégiale Saints Pierre et Guidon.

Finition des murs du chœur dans le cadre du chantier de restauration des intérieurs.

Dossier traité par M. Fr. Boelens

En date du 10 septembre 2014, les représentants de la CRMS et de la DMS (Mmes A. Verdonck, Br. Libois et Fr. Boelens) ont visité le chantier de restauration de la collégiale Saints Pierre et Guidon à Anderlecht, en présence de l'architecte et du restaurateur responsables des travaux.

La réunion avait pour but d'examiner les essais effectués par le restaurateur pour la finition des murs du chœur. Ce point a été examiné le jour même par la CRMS. Par la présente nous vous communiquons l'avis rendu à ce sujet par notre Assemblée en sa séance du 10 septembre 2014.

Ce point s'inscrit dans le suivi de chantier de restauration du chœur. Cependant, les options qui seront retenues à ce sujet risquent également d'avoir des conséquences sur la manière d'intervenir dans la nef et dans les bas-côtés, qui feront l'objet des phases de restauration ultérieures.

Pour ce qui concerne le chœur, la restauration s'est déroulée en différentes phases, à savoir: la restauration des voûtes, la restauration des fonds de voûtes et, enfin, le nettoyage des murs. A cette occasion, on a dégagé des traces de retouches datant probablement de la fin du XIXe siècle, effectuées au ciment dans un ton foncé calqué sur l'état « sali » des parois de l'époque. Aujourd'hui, ces retouches apparaissent comme de larges taches foncées qui perturbent la lecture d'ensemble du chœur.

Il est donc proposé d'atténuer les contrastes et de traiter les taches foncées au moyen d'un lait de chaux dans le ton des parois nettoyées. Ce traitement est compliqué par la présence, sur les murs, d'un décor de faux-joints de couleur rouge. La couche de finition devra donc être posée entre les joints.

La CRMS a pu constater sur place que les essais de mise en œuvre avaient été effectués avec beaucoup de soin et d'habilité. Bien qu'elle exprime son étonnement du fait que ces traces n'avaient pas été relevées par les études préparatoires à la restauration, elle *approuve la méthode d'intervention qui est actuellement proposée pour les finitions*. Tout comme il est proposé par les restaurateurs, *la CRMS* 

demande d'intervenir uniquement là où l'état des murs perturbe la lecture d'ensemble du chœur et où il est réellement indispensable d'intervenir pour rétablir la cohérence visuelle.

Etant donné que le même type de « retouches » au ciment avait par le passé été effectuées en dehors du chœur, les problèmes soulevés actuellement se poseront également pour le reste de l'église. *En raison de l'important intérêt patrimonial de la nef, la CRMS ne s'oppose pas à ce que le susdit traitement soit étendu à l'ensemble de l'espace intérieur de la collégiale*, qui constitue un joyau du gothique brabançon. Il est à noter que le décor de faux-joints semble absent dans cette partie de l'église, ce qui simplifiera la mise en œuvre des finitions.

Comme pour le chœur *on limitera les interventions au strict minimum*. Pour réduire l'ampleur des travaux (ainsi que le coût des opérations), *on pourrait envisager de différencier le degré d'intervention dans la nef par rapport à celui des bas-côtés*. Par contre, la CRMS ne peut souscrire à l'option qui consisterait en une différenciation entre les parties hautes et basses du volume de la nef. Cette option, qui avait été soulevée lors de la visite du 10/09 serait, en effet, peu propice à la cohérence visuelle du lieu et doit être évitée.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO

M.-L. ROGGEMANS

Secrétaire

Présidente

Copie: DMS: Fr. Boelens